

Lycée Professionnel Agricole de Chalosse
Route de Pomarez - 40250 Mugron

Tél 05 58 97 69 21
Fax 05 58 97 75 17
vs-lpa.mugron@educagri.fr
www.formagri40.com
Secrétariat : Christel Nolibois
Suivi dossier : Isabelle RIBEIRO

MINI STAGES

Pour les collégiens de 4^{ème} vers la 3^{ème} de l'Enseignement Agricole
Pour les collégiens de 3^{ème} vers la Seconde Professionnelle Agroéquipement
vers la Seconde Service Aux Personnes et Aux Territoires

L'accueil en mini stages se déroule du 23 janvier 2019 au 27 mai 2019 (voir tableau ci-dessous)
La convention est disponible sur www.formagri40.com ou dans votre établissement.

Filière d'accueil	Jours de la semaine	Dates possibles
3 ^{ème} EA	Vendredi	Vendredi 25/01-1/02-8/02-15/03-22/03-29/03-5/04-3/05-10/05
Seconde professionnelle AGROEQUIPEMENT	Vendredi matin ou Lundi sur demande (journée)	Vendredi matin 25/01-1/02-8/02-15/02-15/03-22/03-29/03-5/04-3/05- 10/05-17/05-24/05 ou Lundi toute la journée sur demande
Seconde SERVICE AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES	Mercredi ou Lundi sur demande	Mercredi 23/01-30/01-6/02-13/02-6/03-13/03-20/03-27/03-3/04- 10/04-15/05-22/05-27/05

Réservation mini stage

Vous pouvez vous adresser au LPA ou nous adresser une réservation par mail en complétant le coupon ci-joint :

Vous pouvez faire parvenir votre demande en complétant les coordonnées demandées ci-dessous à nous renvoyer par mail au LPA lpa.mugron@educagri.fr

Nom Prénom Adresse Code postal Ville Téléphone
Collège d'origine

Souhaite participer à un mini stage en classe de (cocher la case)

- 3^{ème} EA
- Seconde professionnelle AGROEQUIPEMENT
- Seconde SERVICE AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

Date(s) souhaitée(s) :

(Les dates sont réservées auprès de l'établissement et soumises à confirmation. La validation se fait à réception de la convention.)

MINI STAGES

Pour les collégiens de 4^{ème} vers la 3^{ème} de l'Enseignement Agricole
Pour les collégiens de 3^{ème} vers la Seconde Professionnelle Agroéquipement
vers la Seconde Service Aux Personnes et Aux Territoires

L'accueil en mini stages se déroule du 23 janvier 2019 au 27 mai 2019

Ceux-ci sont organisés sur une journée contenant en grande partie des cours sur les matières professionnelles. Les horaires sont à confirmer en fonction des dates et des filières.

Accueil

Le stagiaire se rend à l'accueil du LPA le jour du stage muni de la convention. Après quoi, il se rend à la vie scolaire où il sera pris en charge par les délégués qui le guideront durant la journée du stage. A la fin de la journée le stagiaire devra passer à la Vie Scolaire pour faire un bilan avant son départ.

Il est possible que le stagiaire soit accueilli à l'internat la veille au soir sur demande préalable par écrit et accord de la CPE.

Matériel

Les élèves devront se munir si possible du matériel suivant

En 3^{ème} (jardin) et 2^{nde} AE (atelier): de chaussures de sécurité ou bottes et d'une combinaison de travail. En SAPAT d'une blouse blanche (TP cuisine et soin)

Convention

La convention est à envoyer par l'établissement d'origine par mail ou par mail au moins 10 jours avant la date du stage.

Les dates d'accueil possibles sont confirmées par téléphone auprès de la Conseillère Principale d'Education.

La convention doit être accompagnée d'une **fiche santé**.

La Conseillère Principale d'Education

I. RIBEIRO